

numéro 58

Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel **Octobre 2018**

Grand angle
Parempuyre
ville nature



Zoom

Les Comités de quartier
à votre écoute
p.11

L'Actu

La Mairie recrute
p.4

Retour en images



Remise de dictionnaires aux CM2



Feu d'artifices, 13 juillet



Défi sport



Forum des associations



Inauguration de la gravière Barrail de Bouna



Café rencontre



La ferme à Parempuyre

Sommaire

Édito

Retour en images

2

Édito

3

L'Actu

4

Grand Angle
Parempuyre
ville nature

8

Zoom

11

L'Actu des assos

12

Tribunes libres

15

Agenda

16



En ces premiers jours d'octobre qui marquent le début de l'automne, je ne peux que me réjouir de l'été serein qui a été le nôtre à Parempuyre.

Je voudrais rappeler à chacun la chance qui est la nôtre de vivre ici, dans cet écrin apaisé qu'est notre commune. L'occasion de rappeler également que l'environnement dans lequel nous vivons au quotidien constitue un élément essentiel de notre qualité de vie et de notre patrimoine. Qu'il s'agit d'un bien précieux mais extrêmement fragile. Sa préservation relève d'une responsabilité partagée, tant individuelle que collective. Il en va bien sûr, et

en priorité, de la sécurité des biens et des personnes et j'ai envie d'ajouter de notre capacité à la transmettre en héritage aux générations futures. L'arrêt de la commercialisation de 5 néonicotinoïdes depuis le 1^{er} septembre est un point de départ, certes. Nous devons tous cependant aller plus loin, particuliers comme professionnels, à notre petite échelle et dans notre quotidien. Une ville nature, qui préserve sa faune et sa flore, tel est le thème du dossier que je vous propose donc de découvrir dans ce magazine de rentrée.

À l'image d'une météo estivale clémente, la rentrée sur Parempuyre s'est opérée dans les meilleures conditions pour nos enfants et les familles.

Une rentrée scolaire marquée tout d'abord par le maintien de la semaine de 4,5 jours avec poursuite des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), une décision prise à l'issue d'une concertation impliquant le corps enseignant et les parents d'élèves. Une rentrée scolaire marquée également par la mise en place progressive de la sectorisation et l'ouverture dans les toutes prochaines semaines du nouveau groupe scolaire de Fontanieu.

Une rentrée enfin, placée sous le signe du bien vivre ensemble, avec le traditionnel rendez-vous du Forum des associations qui s'est tenu le 8 septembre dernier et dont le succès de fréquentation ne se dément pas. L'occasion pour chacun de prendre conscience et de profiter de la richesse de notre tissu associatif social, éducatif, culturel et sportif.

Nous sommes tous attachés à notre qualité de vie à Parempuyre. Avec l'équipe municipale nous entendons bien la préserver.

Très fidèlement,

Béatrice de François
Maire
Conseillère déléguée de Bordeaux Métropole

L'ÉMA VOUS OUVRE SES PORTES

L'École Municipale d'Art (ÉMA) vous ouvre ses portes le samedi 15 décembre, puis du lundi 17 au vendredi 21 décembre. Venez découvrir le travail des élèves des cours de musique et de danse.

Programme des portes ouvertes et des auditions disponible en mairie, à l'ÉMA et sur le site parempuyre.fr à partir du 1^{er} décembre.

+ D'INFOS 05 56 95 34 04.

CHORALES PATRIOTIQUES: INSCRIVEZ-VOUS!

À l'occasion des commémorations du 11 novembre, l'École Municipale d'Art recherche des volontaires pour interpréter des champs patriotiques. Tous les volontaires peuvent s'inscrire auprès de l'ÉMA au 05 56 95 34 04. Petits et grands sont attendus. Une belle manière de remplir notre devoir de mémoire.

Les répétitions auront lieu le samedi 13 octobre et le samedi 10 novembre de 14h à 16h à l'ÉMA (5 rue Henri Founeau).

SIESTES MUSICALES

Offrez-vous un vrai moment d'évasion et de détente, laissez votre imaginaire vagabonder au gré des espaces sonores et des musiques, lors des siestes musicales de l'ÉMA.

Votre corps conduit au repos, vous pourrez apprécier en toute sérénité les sons et les vibrations des instruments et des voix qui s'élèvent. Il est temps de lâcher prise, d'oublier les tensions, de vous accorder un instant de bien-être.

Un moment de partage et d'échange clôturera ce temps d'escapade musicale et spirituelle.

Pour votre confort, n'oubliez pas d'apporter transat, matelas, serviette, tapis, et vêtements chauds selon la météo.

Rendez-vous samedi 6 octobre de 15h à 16h30 au théâtre de verdure.

+ D'INFOS 05 56 95 34 04.

LA VILLE DE PAREMPUYRE, L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ART ET L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS VOUS INVITENT À FAIRE PARTIE DE LA

CHORALE PATRIOTIQUE

À tous les chanteurs(euses) volontaires

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 1918, nous souhaiterions avoir des voix volontaires afin d'interpréter des chants patriotiques correspondant à cet événement.

Deux répétitions gratuites seront organisées et animées par Renaud Bourie à l'ÉMA les **samedis 13 octobre** et **10 novembre** de 14h à 16h à l'ÉMA.

Inscriptions :
École Municipale d'Art
5, rue Henri Founeau
33290 Parempuyre
05 56 35 34 04
ema@parempuyre.fr

Accueil ouvert
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h
le mercredi de 14h à 17h
le samedi de 9h à 12h
(hors vacances scolaires).

ville de PAREMPUYRE

ville de PAREMPUYRE
École Municipale d'Art

Sieste musicale

Offrez-vous un moment d'évasion et de détente

Samedi 6 octobre

15h - Théâtre de verdure
(accès par le parc du vieux Logis, au niveau de la rue Camille Montoya)

Prévoir d'apporter transat, matelas, serviette, tapis, et vêtements chauds selon la météo.

Renseignements
05 56 35 34 04

THÉÂTRE DE VERDURE

Lieu oublié du parc du Vieux Logis, le théâtre de verdure devient un nouveau lieu de rendez-vous. Renaud Bourie, directeur de l'ÉMA en a déjà fait un lieu de culture avec un concert en juin dernier lors de la fête de la musique. Il sera également (et si le temps le permet), le nouvel espace des siestes musicales. Le théâtre de verdure est accessible par le parc du Vieux Logis, au niveau de la rue Camille Montoya.

Enfance-Jeunesse

RETOUR SUR... LES CAMPS D'ÉTÉ

Cet été, deux séjours ont été organisés par la Ville pour permettre à 48 enfants de 7 à 16 ans de découvrir les plaisirs de la montagne en été. Installés dans l'historique station de Cauterets, ils ont pu pratiquer la trottinette de montagne, l'escalade, le rafting, la randonnée et être sensibilisés à la faune et la flore locales.



UN NOUVEAU COLLÈGE À PAREMPUYRE



Territoire toujours plus attractif, la Gironde attire chaque année de nouveaux habitants. Les prévisions annoncent entre autre une augmentation du nombre de collégiens de l'ordre de 8000 élèves d'ici 2025 sur le département. Les autorités doivent donc dès à présent anticiper les besoins de ces futurs élèves. A Parempuyre, plusieurs options ont été envisagées pour accueillir les 200 collégiens supplémentaires prévus, soit près de 900 élèves. Tout d'abord, des travaux en site occupé ont été imaginés mais très vite jugés trop dangereux et pouvant engendrer des nuisances et des risques pour les élèves. Une reconstruction sur site a par la suite été envisagée avec un collège provisoire mais de nombreux inconvénients ont poussé le Conseil Départemental à changer son fusil d'épaule : terrain trop petit, mal desservi et une projection qui entraînait un surcoût de 4 millions d'euros. En outre, la restauration n'était pas envisageable sur place et la transhumance quotidienne des élèves entre le collège provisoire et le site de restauration ou la plaine des sports était inenvisageable. Le choix de la construction d'un nouveau bâtiment sur un nouveau terrain s'est donc imposée. Et l'unique terrain pouvant accueillir un projet d'une telle importance sur la commune est une parcelle située face au Château Pichon. La mairie et le Conseil départemental travaillent aujourd'hui conjointement à une étude de faisabilité pour trouver la meilleure solution pour tous et toutes les mesures sont à l'étude afin que le projet puisse se concrétiser sur la commune.

Il est néanmoins complexe dans nos communes du Médoc de construire un bâtiment et d'échapper aux contraintes liées à l'utilisation par les exploitations viticoles de produits phytosanitaires. Il est évident que l'interdiction de certains traitements chimiques résoudrait bien des problèmes.

Mais aussi

NOS AMIES LES CHAUVES-SOURIS

La première Nuit européenne de la chauve-souris a remporté un franc succès : prévue initialement samedi 25 août, elle a dû être doublée par une deuxième séance, le vendredi 24... Et tous les volontaires n'ont pas pu avoir de place !

Une cinquantaine d'adultes et enfants a donc suivi Thomas Ruys, bénévole de l'association Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA), dans le bois d'Arboudeau. Ils y ont découvert l'habitat et les particularités des chauves-souris, espèces menacées qui contrairement aux idées reçues ne sucent pas le sang et ne dorment pas toutes la tête en bas !

Ce qui est vrai en revanche, c'est qu'elles mangent jusqu'à 3 000 insectes par nuit. Une particularité qui rend le mammifère particulièrement intéressant dans le cadre de la lutte contre les moustiques. C'est pourquoi la municipalité a initié une démarche de développement des chiroptères, dont la Nuit des chauves-souris constituait le lancement. Concrètement, le GCA réalisera un inventaire des espèces présentes sur Parempuyre en 2019, puis des gîtes artificiels seront construits par les enfants des centres de loisirs et installés dans la commune.



+ D'INFOS

<http://www.gca-asso.fr/>

PAREMPUYRE SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN



Comme chaque année, Parempuyre se mobilise contre le cancer du sein. Dans le cadre d'Octobre Rose, une marche Rose est organisée le samedi 20 octobre avec un départ à 10 heures depuis l'espace François Mitterrand.

Un spectacle aura également lieu le vendredi 19 octobre à 20h30 à L'Art Y Show. Sur place aura lieu une vente de gâteaux et boissons au profit de l'association La Main tendue.

Entrée libre et gratuite.

Conseil municipal

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUILLET

- Élection d'un Adjoint au Maire

Suite à la démission de M. Daniel Maurel de son poste d'adjoint en mai dernier, M. Thierry Grolleau a été élu adjoint au Maire.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Twirling Team de Parempuyre

L'association du Twirling Team de Parempuyre a pu présenter pour la deuxième année consécutive plusieurs de ses athlètes en finales de championnat de France (catégories solo cadette et solo minime). Les finales se sont déroulées à Saint Dié (Vosges) pour l'une et à Mont de Marsan (Landes) pour l'autre. Au vu des résultats obtenus (Inès Mionze, championne de France catégorie nationale 3), et afin de faire face à ces dépenses (déplacements, hébergement, restauration), le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500€.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du Collège Porte du Médoc

Une des équipes d'escalade de l'Association sportive du collège, composée de 4 jeunes Parempuyrien(ne)s a remporté le titre académique UNSS et de ce fait été sélectionnée en championnat de France qui s'est déroulé à Morez (Jura). Afin de faire face à ces dépenses (déplacement et hébergement), le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 600€.

- Attribution d'une subvention au comité de soutien du site de FAI

En soutien à tous les employés et aux familles de Ford Blanquefort, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500€ au Comité de soutien et de sauvegarde des emplois industriels du site de FAI.

Emploi/formation

LA MAIRIE RECRUTE

Le recrutement d'un chef de la police municipale et d'un agent de la police municipale sont en cours sur la commune. Placée sous l'autorité du maire, la police municipale intervient au sein des communes ou des intercommunalités pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. L'obtention du concours est indispensable pour postuler.

La municipalité est également à la recherche d'un coordonnateur pour le service Enfance /Jeunesse de la ville. Cette personne sera responsable de tout le pôle Enfance/Jeunesse (Relais Assistantes Maternelles, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)...).

Si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à faire tourner l'annonce.

Pour les offres d'emploi de la Mairie, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune parempuyre.fr.

DÉCOUVREZ LE PLIE

Le **vendredi 12 octobre**, la Ville vous invite à un petit déjeuner convivial pour vous faire découvrir le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Vous recherchez un emploi? Vous êtes en reconversion professionnelle? Vous cherchez une formation? Le PLIE Espace Technowest vous propose un accompagnement personnalisé pour un retour à l'emploi durable.

Rendez-vous de 9h30 à 11h30 au Complexe sportif Léo Lagrange, au Club House, Rue Camille Montoya, 33290 Parempuyre

Inscriptions et renseignements auprès de l'ADSI Technowest au 05 57 92 05 50.

Infos pratiques

VIGNETTE OBLIGATOIRE POUR LA DÉCHETTERIE

Une vignette est obligatoire pour accéder à la déchetterie de Blanquefort. Demandez-la directement à la mairie de Parempuyre avec votre justificatif de domicile et votre carte d'identité. C'est gratuit!



+ D'INFOS 05 56 95 56 20

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DES AIDES EXISTENT

La rénovation énergétique des logements joue un rôle essentiel pour la transition énergétique. Dans le cadre de la plateforme *Ma Rénov Bordeaux Métropole*, la ville de Parempuyre propose des permanences Info Energie pour accompagner les particuliers sur les aspects techniques et sur les aides financières possibles.

Chaque 1^{er} jeudi du mois, un conseiller rénovation du Centre Régional d'Éco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) accueille gratuitement le public en mairie et répond aux questions de manière neutre et objective.

+ D'INFOS

Permanences les 1^{er} jeudis du mois, de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 95 97 04.

Prochaines permanences les 04 octobre et 06 décembre.

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Suite à une décision de la Préfecture, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité s'est alignée sur la procédure de délivrance des passeports le 15 mars 2017. La mairie de Parempuyre ne peut donc plus traiter ces demandes.

Depuis le 15 mars 2017, les demandes doivent être déposées au choix auprès des communes suivantes : Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Cenon, Créon, Eysines, Gradignan, La Brède, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Talence et Villenave d'Ornon.

ATTENTION! La plupart des mairies fonctionnent sur rendez-vous.

Vous pouvez également préremplir votre demande par internet à l'adresse : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

LES PROJETS DES 16-25 ANS



Avant de construire son projet professionnel, il est important de savoir ce que l'on veut faire, de s'interroger sur ses envies, ses goûts. La Mission Locale Technowest propose aux 16-25 ans un accompagnement personnalisé pour informer, conseiller et orienter dans la construction de son projet professionnel.

Ce droit à l'accompagnement se traduit par un engagement sur un Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

Une offre de services qui prend également en compte l'accès à la formation, à l'emploi et à la vie quotidienne (santé, logement, citoyenneté, soutien au montage de projets divers...).

Contact

Mission Locale Technowest - Antenne de Blanquefort

Résidence Saint Ahon - Avenue du Général de Gaulle

33290 Blanquefort - Caychac

Tél. 05 56 35 41 97

Courriel : blanquefort@missionlocaletechnowest.fr

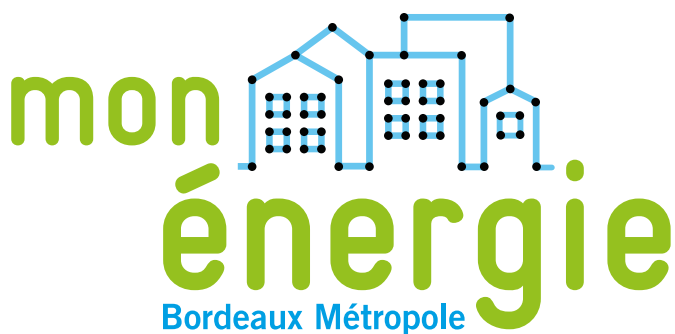
Site Internet : www.mltechnowest.com

Facebook@MiloTechnowest

ÉCLAIRAGE PUBLIC : QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME ?

Pour les problèmes d'éclairage public, dysfonctionnements ou dégradations des équipements, un numéro vert (24h/24h et 7j/7j) est mis à disposition des Parempuyrien(ne)s : **0800 870 468**.

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Bordeaux Métropole propose un nouveau service gratuit d'accompagnement personnalisé des propriétaires et locataires en situation de précarité énergétique. Pour cela, un guichet unique ouvrant sur un réseau de partenaires et d'acteurs en capacité d'aider les ménages dans la réponse à leur besoin est mis en place (consommation anormalement élevée, factures d'énergie difficiles à acquitter, conseils en éco-gestes ou accompagnement pour de petits travaux, bâti non isolé, système de chauffage déficient, etc.).

+ D'INFOS

05 40 13 02 19

monenergie@bordeaux-metropole.fr

Parempuyre

ville nature



Une ville dans un écrin de verdure, telle pourrait être la signature de Parempuyre.

Car malgré le développement de la ville qui accueille aujourd'hui plus de 8 000 habitants, la commune bénéficie de nombreux espaces naturels que l'équipe municipale et les agents municipaux sauvegardent et entretiennent au quotidien.

Car un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous. Le fleurissement, l'aménagement de nos espaces verts, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, le maintien de la propreté... sont autant d'actions contribuant à protéger et à améliorer la qualité de vie des Parempuyriens.

[Repères]

L'une des richesses de Parempuyre, symbole de qualité de vie, est la diversité de ses paysages. Les gravières, les bois à l'Ouest, les vignes au Nord et au Sud, les marais à l'Est forment un ensemble naturel exceptionnel, rare dans une ville. Un véritable poumon vert dans la métropole bordelaise que la ville pérennise (voir le Focus sur le site d'Olives).

DES ESPACES VERTS ENTRETENUS, DANS LE RESPECT DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Au quotidien, une équipe de 9 agents municipaux entretient, tond, plante, taille... les 25 hectares d'espaces verts et les 21 hectares de bois de proximité gérés par la commune avec des méthodes respectueuses de l'environnement.

Le service apporte constamment de nouvelles méthodes de travail pour protéger l'environnement et la biodiversité des sites, en privilégiant les arbres et arbustes adaptés au sol et au climat de la région, tout en maîtrisant l'apport en eau.

« Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations », explique Laurent Bourget, directeur du service Espaces verts de la ville. Cette politique « Zéro phyto » a dû être appliquée dès le début et notamment pour les plantations du parking du cimetière et rue de la gare, « deux chantiers qui ont demandé du temps et beaucoup de préparation ».

La fauche raisonnée est également pratiquée sur la commune depuis 2010. Cette pratique consiste à reculer la date de tonte des pelouses ou des talus après l'arrivée à terme d'une végétation composée de graminées et de fleurs. Cela représente une niche écologique pour tout un monde, composé d'insectes et de petits animaux. Ces espaces font cruellement défaut en milieu urbain et provoquent un appauvrissement, voire une disparition de certaines espèces végétales ou animales. La fauche raisonnée favorise le retour de la biodiversité. Elle respecte le cycle de reproduction de la prairie, facilite la reconstruction de la chaîne alimentaire et respecte l'équilibre naturel du sol. Elle permet aussi de réduire le bilan carbone de la commune avec une diminution de la fréquence d'utilisation des engins de tonte motorisés et du transport de déchets verts. Vous pourrez ainsi constater que certains lieux dans la ville sont gérés en fauche raisonnée. C'est une volonté, non un oubli !



De nombreuses cygnes ont élu domicile cet été dans les marais.

[Les chiffres clés]

67 200€ : le coût d'achat d'un nouveau tracteur et d'une débroussailluse/élagueuse.

10 000€ : l'aménagement d'espaces verts sur le parking du cimetière.

13 000€ : l'aménagement d'espaces verts le long de la rue de la gare.

30 : le nombre d'arbres plantés en 2018 (41 en 2017).

UN CHEMIN DE RANDONNÉES ACCESSIBLE À TOUS

Le parcours qui a été aménagé pour tous les marcheurs est un hymne à la diversité paysagère : gravières, bois, vignes et marais forment un ensemble naturel à (re) découvrir. Un circuit pédestre et balisé, de 10 à 15 km avec ses variantes, sillonne la ville : bois d'Arboudeau, vignoble du Château Ségur, ancienne poste, parc du Vieux Logis et vignoble du Château Clément Pichon font partie de la balade. N'hésitez pas à en profiter.

[Parole d' élu]



« Nous vous donnons rendez-vous en octobre. »

Bernard de Souza
Adjoint en charge de l'Environnement et du Cadre de vie

« Toujours soucieuse de préserver notre cadre de vie, la commune organise une nouvelle session de nettoyage de la ville le samedi 13 octobre de 9h à 12h. Le principe est simple : petits et grands, seul, en famille ou entre amis, venez collecter les déchets sur les sites naturels et urbains de la commune... L'objectif de cette journée est également de sensibiliser le plus grand nombre à la thématique de l'environnement et de la réduction des déchets. Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre et vous attendons nombreux. »

[Focus]

LE PROJET DE RENATURATION DU SITE D'OLIVES



Le site d'Olives

Situé au bout de la rue d'Olives, le site est une zone humide dégradée par presque 30 ans de maïsiculture intensive. En lien avec Bordeaux Métropole, la Ville restaure ces prairies humides.

La partie basse (Est du site) sera occupée par un marais naturel, avec un minimum d'intervention. La partie haute (Ouest du site) sera remise en prairie, afin de permettre une valorisation agricole par du pâturage extensif une partie de l'année. Sur ces deux parties, l'occupation du sol et la gestion envisagée ont pour but de favoriser la faune et la flore caractéristiques des marais. Après la phase de travaux, une ouverture au public est prévue : le « marais pédagogique ». Une petite partie seulement de la zone naturelle sera ouverte au public, afin que ce secteur conserve une certaine quiétude. La partie accessible sera circonscrite aux bordures extérieures.

DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS COURANT 2019

Le pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole est en train de finaliser une étude qui doit proposer des options d'aménagement : cheminement piétons, belvédère, affuts d'observation, panneaux d'information, etc. Au mieux, ces premières infrastructures pourraient voir le jour au cours du second semestre 2019. Mais selon les budgets à mobiliser, ces aménagements vont vraisemblablement s'étaler sur plusieurs années.

À noter : la future ouverture au public dépendra de l'acquisition par Bordeaux Métropole de fonciers complémentaires. Cette acquisition devrait être effective au cours du premier semestre 2019.

Le site d'Olives en chiffres :

Superficie de **86 ha**.

750m de haies ont été plantés en octobre 2017 (cofinancés par le Département de la Gironde)

Environ **10 bosquets** (soit 80 jeunes arbres) seront implantés cet automne.

Gravière de la Gare et projet de zone de baignade : où en est-on ?

Dès 2014, la municipalité avait pour projet d'aménager une plage au niveau de la gravière de la Gare. Initialement, ce projet devait être porté conjointement par les villes de Parempuyre et de Blanquefort. Des études de coût et de faisabilité ont ainsi été menées. Mais dernièrement, la ville de Blanquefort a décidé de se retirer du projet. De nouvelles études sont donc en cours.

[Clin d'œil]

La Ville, en lien avec le Relais d'Assistantes Maternelles et les centres de loisirs, propose des ateliers « espaces verts ». Les enfants du RAM participent régulièrement au fleurissement de la ville (plantations) tandis que les enfants des centres de loisirs ont participé cette année à la décoration de structure que vous avez pu voir notamment au parc du Vieux Logis. Le multi-accueil propose des activités similaires en partenariat avec les Jardins du Lauga.



Plantations au Vieux Logis

Les comités de quartier à votre écoute



À l'occasion de la distribution du journal en avril 2018, vous avez été sollicités par les comités de quartier afin de vous exprimer sur la ville, votre quartier et vos attentes sur les projets de la commune. Vous avez été une cinquantaine à nous retourner le questionnaire. Retour sur les résultats de l'enquête.

À la question « Qu'est ce que vous trouvez d'agréable à Parempuyre ? », vous avez répondu massivement: les espaces verts en citant le Bois d'Arboudeau, les Jardins du Lauga, la gravière, le lac. Viennent ensuite: la proximité et la diversité des commerces - supermarché, le cadre de vie général (voisinage, calme, tranquillité), la proximité de Bordeaux et la proximité des écoles et collèges. Il est à noter que les réponses étaient libres.

Les comités de quartier avaient également besoin de savoir les thèmes de travail auxquels vous souhaitiez être associés. En grande majorité, vous souhaitez participer à la concertation concernant l'urbanisme. Les autres réponses qui ont suivi concernent la réflexion sur les aménagements, la participation au Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance, la Journée éco-citoyenne « Nettoyons notre ville » et le budget de la commune. De manière plus générale (plus d'une vingtaine de thèmes ont été mentionnés librement), vous avez une forte attente en termes de transports (arrivée du tram, voiture, vélo), le manque de professions médicales sur la commune ou le fait que les zones 30 ne soient pas respectées. Les modes de déplacement restent un sujet qui vous préoccupe.

QU'ATTENDEZ-VOUS DES COMITÉS DE QUARTIER ?

À cette question les réponses étaient libres. Vous souhaitez dans un premier temps que les comités de quartier organisent des réunions afin d'être davantage informés des projets en cours et à venir.

Mais pas seulement. Vous souhaitez également que les comités représentent les quartiers au niveau communal, qu'ils défendent et portent des projets de résidents. Vous souhaiteriez enfin que les comités de quartier soient associés aux projets municipaux.



[Parole d'élue]

Annie Pons
Conseillère municipale
en charge des Comités de quartier

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu à ce questionnaire. Les réunions qui pourraient être organisées doivent accompagner un projet en cours ou être préparées sur un thème de votre choix pour être le plus constructives possible. N'hésitez pas à contacter les services de la mairie afin de déposer vos idées, vos remarques, vos attentes en précisant les thèmes qui vous intéressent. »

Vous êtes en majorité ouverts à la concertation (en fonction de vos disponibilités et des thèmes abordés) mais surtout au retour d'information qui peut être fait par la Mairie. La mission des comités de quartier est effectivement de favoriser le relai de l'information entre la Mairie et les habitants en réalisant une concertation en amont.

Les comités de quartier ont déjà été sollicités sur plusieurs thèmes ces dernières années, parmi lesquels :

- le plan de circulation (compétence Bordeaux Métropole), à titre consultatif et en constante évolution,
- la signalisation des sites et bâtiments municipaux (en cours de réalisation),
- la reconstruction du site internet (les propositions faites sont en cours d'analyse par le prestataire),
- la concertation sur les aménagements de voiries (en cours),
- la concertation sur les projets d'urbanisme (en fonction des projets).

La réflexion sur les aménagements

(fleurissements, mise en place de potelets, bancs, points de collecte déchets, boîtes à lire ...) reste à faire.

+ D'INFOS

Par téléphone: 05 56 95 56 11
ou par courriel à l'adresse ville@parempuyre.fr

Athlétic Club Parempuyre

Vous pratiquez la course à pied et souhaitez progresser dans une ambiance conviviale: adhérez à l'ACP - Athletic Club de Parempuyre. Organisateur de la Ronde de Parempuyre en septembre ainsi que du Vide Grenier courant juin, le club qui dispose également pour les jeunes d'une école d'athlétisme a pour objectif de faire découvrir la pratique pour tous: que vous fassiez de la course à pied pour vous détendre, pour vous tenir en forme, pour participer à de petites ou de grandes distances...en stade, sur route ou en nature...nous vous accueillons dans un cadre détendu et convivial pour progresser à votre rythme. Les entraînements ont lieu chaque semaine les mercredis et vendredis soirs à la Plaine des Sports et sont encadrés par un coach sportif diplômé qui vous accompagnera dans votre progression.

Vous souhaitez adhérer (y compris en cours de saison): rendez-vous sur <https://acparempuyre.wixsite.com/acparempuyre>
mail: contact.acparempuyre@gmail.com
ou tél: 06 80 30 31 20 (Fabien Bucher)



FCPE

ÉLECTION DES RÉPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES du 8 au 12 octobre 2018

Cette année, le nouveau schéma scolaire sur 3 groupes scolaires à Parempuyre, a nécessité une nouvelle organisation.

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions d'adaptation et d'apprentissage pour nos enfants, nous sommes plus que jamais investis dans nos missions.

La FCPE c'est:

- une réelle présence pendant les conseils d'école (nous portons votre voix et vos préoccupations dans toutes les instances)
- des échanges constructifs avec les équipes éducatives et d'animation, sans objectif de se mettre en avant en toute humilité!
- une indépendance des choix et orientations du débat, toujours dans le seul et unique intérêt des enfants.

Nous portons des valeurs telles que la sécurité, l'égalité pour tous, l'éducation pour un droit à la réussite de chacun de nos enfants!

À la FCPE, nous sommes FIABLES, VOLONTAIRES, ENGAGÉS et SOLIDAIRES! Pour faire le bon choix et faire entendre votre voix, agissez: du lundi 8 au vendredi 12 octobre prochain, votez FCPE.

Très bonne année scolaire à tous!

Vos représentants de parents d'élève sur la commune.

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

PROXIMITÉ
ACCESSIBILITÉ
INTÉGRITÉ

fcpe
Votre équipe FCPE!

FCPE Parempuyre c'est :

- Des représentants de Parempuyre pour qui l'intérêt des enfants est une **priorité**
- Une **participation** active dans toutes les réunions locales, conseils et commissions
- La **publication** des compte-rendus, accessibles en libre accès
- Une **communication** toute l'année sur tout ce qui concerne la vie scolaire à Parempuyre
- Des **actions** favorisant les échanges entre parents et des moments de partage parent-enfant

Comment Voter ?

ATTENTION :
De 1er degré à 2ème degré, les bulletins sont complétés comme suit :
1 VOTE PAR PARENT

Du lundi 8 au vendredi 12 octobre prochains VOTEZ!

fcpe

L'objectif de nos parents, c'est tout d'abord l'intérêt de nos enfants, c'est nous!

RPEP

RPEP, 24 ans déjà!

Association de parents d'élèves, indépendante, apolitique et reconnue par les instances, RPEP a l'avantage d'œuvrer localement et a acquis la confiance des autorités.

Cette année, la naissance du groupe scolaire Fontanieu nécessite de nouveaux représentants de parents d'élèves. Vous souhaitez vous investir? Le bien-être des enfants dans l'univers scolaire vous intéresse? Rejoignez RPEP. Une équipe active, pleine de dynamisme vous fera découvrir ses ambitions et ses succès. Tout au long de l'année, les nouveaux adhérents sont les bienvenus pour renforcer les équipes RPEP au sein des 3 groupes scolaires et du collège. Nos actions en cours: vigilance renforcée sur les effectifs maternelle estimés trop nombreux en fin d'année scolaire, demande de création d'un poste de CPE à temps plein au collège...

Les élections se dérouleront le 12 octobre. Mobilisez-vous, élisez vos représentants de parents d'élèves. Les associations comptent sur vous.

Toujours à votre écoute, l'équipe RPEP vous souhaite une belle année scolaire.

Annabel MARTIN Vice-Présidente RPEP - <http://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep> - <https://www.facebook.com/rpepparempuyre/>



Badminton Adulte Parempuyre

Créé en 2002, le club de Badminton Adultes Parempuyre (BAP) est avant tout un club convivial où tous les adhérents pratiquent leur sport préféré dans un esprit de camaraderie tout en restant compétitif.

Ses valeurs étant l'abnégation, le respect et la complicité, valeurs importantes dans la vie comme dans le sport en général.

Le BAP compte actuellement 115 adhérents, 19 personnes sont malheureusement en liste d'attente faute de place.

Le Comité Directeur est composé de huit adhérents tous bénévoles. Renouvelé à 75% l'été dernier, il axe sa ligne de conduite sur une nouvelle dynamique où communication, travail et détermination sont les maîtres mots.

Le club a beaucoup d'ambition pour briller localement dans un premier temps et ainsi faire rayonner la municipalité et nos partenaires tout en s'inscrivant dans la vie locale et de proximité.



+ D'INFOS

<https://www.badminton-parempuyre.com>

Signe et Dis-moi

Des signes pour tous

Melinda et Séverine sont heureuses de vous présenter la toute nouvelle animatrice de l'association : Brivaëlle !

Signe et Dis-moi, des signes à portée de tous et à tout âge :
Ateliers parents,
Animations RAM, crèches,
Animations CLSH, Tap,
Formations professionnelles.

Alors n'attendez plus et venez nous rejoindre dans cette aventure. Il y en a pour tous les goûts.

Renseignements et inscriptions :

07 68 98 75 48 ou contact@signe-et-dis-moi.com



Rando Sac Au Dos

À Rando Sac Au Dos, nous adorons la rentrée

Tous les adhérents ont hâte de reprendre sac, chaussures et bâtons pour parcourir les sentiers de la région et découvrir d'autres horizons. Tous les mardis matins, nous proposons une rando douce de 10 km et tous les jeudis une rando de 20 km sur la journée.

Cette année encore, nos adhérents ont profité de belles sorties à la découverte de nos belles régions françaises: sortie raquettes dans les Pyrénées en février, en juin le « groupe GR10 » continuait sa transhumance jusqu'à Luz Saint Sauveur. Ensuite « nos Bretons » poursuivaient leur chemin sur le fameux Sentier des Douaniers jusqu'à Brest.

Début juillet notre repas de fin d'année s'est passé dans le très beau domaine de Pachan à Ludon, siège de la Fédération des Chasseurs de Gironde. Début septembre, un autre groupe découvrait le Massif Vosgien et l'Alsace sur 8 jours de randonnées en boucles.

Le forum des Associations nous a permis de présenter nos activités à bon nombre de personnes intéressées.

Rejoignez-nous. Vous découvrirez le plaisir de randonner en groupe dans une ambiance conviviale.

+ D'INFOS

06 40 19 23 26



Ju-Jitsu traditionnel

3^e Gala des Arts Martiaux de Parempuyre.

C'est avec plaisir que les Arts Martiaux de la commune vous invitent à passer une après-midi festive lors du 3^e Gala qui aura lieu le dimanche 4 novembre à partir de 14h30 à L'Art Y Show (entrée gratuite).



Comme chaque année, vous pourrez admirer les différentes disciplines nombreuses et variées de Parempuyre, tout en profitant pour la première fois de la venue du Club de Capoeira de Saint-Laurent du Médoc.

Alors au plaisir de vous retrouver autour des tatamis pour cette édition 2018.

US Parempuyre Handball

La saison 2018-19 a débuté pour nos équipes. Nos SG1 évoluent en championnat Honneur Régional, nos SF en Excellence départemental et nos SG2 en Honneur départemental; pour nos équipes de jeunes (des -11 aux -18), phase de barrages jusqu'à Noël.

En ce début de saison notre club a été présent, comme chaque année, au forum des associations de Parempuyre, mais aussi de Ludon et de Macau.

Dans le cadre de ses 50 ans, l'U. S. P. Hand a souhaité participer en masse à la Ronde de Parempuyre organisée par l'Athlétic Club de Parempuyre et un bon nombre de licenciés était engagé pour les courses ou randonnées.

Notre journée « spéciale célébration » du 20 octobre approche et pour fêter dignement cet anniversaire et partager les souvenirs sportifs et humains, nous convions tous les « anciens » dirigeants, joueurs et supporters le samedi 20 octobre au complexe Léo Lagrange, pour une journée festive et amicale chargée en retrouvailles et anecdotes.

Afin de retracer tous les moments forts de notre club, nous sommes à la recherche de tous les documents (photos, articles, ...) que vous pourriez posséder précieusement. Ils seront recensés, dupliqués et rendus rapidement.

N'hésitez pas à contacter le club par téléphone : 05.56.95.05.45, ou par mail : dominique.gravois@orange.fr pour nous faire partager vos trésors... Les informations concernant cette journée sont consultables sur le site officiel US Parempuyre Handball et la page Facebook Parempuyre Handball Club.



UNC

L'UNC organise conjointement avec la municipalité la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le dimanche 11 novembre 2018, nous convions la population à nous rejoindre en l'église de Parempuyre pour la messe à 10h30 et ensuite au monument aux morts de la ville pour la cérémonie à 11h30, pour célébrer cet événement, prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité et partager le repas qui suivra à L'Art Y Show. Une exposition à l'occasion du centenaire du conflit 14/18 préparé par l'UNC sera visible sur place (pour le repas, tarif, modalités d'inscription à venir et possibilité de menu enfant).

Menu :

Consommé au bouillon de queue de bœuf et perles du Japon,
Cocotte de lieu jaune et fruits de mer au velouté de crustacés,

Rôti de veau à la crème de girolles, purée et lentilles roses,

Mesclun de salade et fromages fermiers,
Framboisier, crème de fruits rouges, sorbet framboise, café



Taï Chi Chuan

Le Taï Chi Chuan est un art martial chinois interne.

Art martial de mouvement, pratique de santé, relaxation, le Taï Chi Chuan s'exerce à tout âge. La pratique repose sur des mouvements d'enchaînement. Ils se déroulent selon l'alternance du Ying /Yang. Pour un meilleur bien être, une pratique douce du Taï Chi Chuan réduit le risque de chute, l'hypertension, améliore le sommeil, la capacité pulmonaire, etc. Nous vous attendons...

Lieux des cours : Complexe Léo Lagrange de Parempuyre

Cours « Traditionnels » au grand dojo :

- les mercredis de 19h30 à 21h
- les samedis de 9h30 à 12h

Cours « Santé » au petit dojo :

- les mercredis de 15h à 16h30

+ D'INFOS

Joël 06 81 69 07 70
Agnès 06 80 10 10 82



VIVONS PAREMPUYRE

Vous avez dit néonicotinoïdes ?

Depuis le 1^{er} septembre, ces pesticides controversés accusés de participer au déclin des abeilles ne sont plus autorisés. Cette interdiction, votée en 2016, prend effet dès à présent. Et il était temps ! Depuis plus de vingt ans la communauté scientifique n'a cessé de lancer des alertes. La France a pris une position pionnière pour la sauvegarde de la biodiversité planétaire avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et l'amendement sur l'interdiction des néonicotinoïdes. Mais beaucoup reste à faire, surtout à l'échelle mondiale.

En attendant et pour le bien de tous, les agriculteurs devront avoir recours à des alternatives plus respectueuses de la biodiversité. Pourquoi ne pas songer au bio ? Exclure l'usage des produits chimiques de synthèse, les OGM et limiter l'emploi d'intrants ne peut que participer d'une vie meilleure pour les générations futures.

Se questionner sur ces pratiques, c'est aussi se demander ce qu'il y a dans notre assiette. Faisons-nous seulement, chacun à notre niveau tout ce qui est en notre pouvoir pour nous nourrir plus sainement ? Ce principe, nous essayons de l'accomplir au quotidien dans les cantines de la ville. 6 communes se sont regroupées sous la bannière du SIVOM du Haut-Médoc, mutualisant leurs compétences et expériences pour offrir aux enfants un meilleur service de restauration collective. Ainsi le SIVOM du Haut Médoc a souhaité intégrer dans les exigences du contrat de délégation de service public l'obligation pour le prestataire retenu d'assurer un approvisionnement en produits bio à hauteur de 20% des achats alimentaires. Mais ce n'est pas tout ! Depuis 2017, la création et l'utilisation de barquettes en fibres végétales à 100% et totalement compostables ont également été mises en place.

Chacun à son niveau doit agir en faveur de l'environnement.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

UNION POUR PAREMPUYRE

Pour une haute qualité de vie.

Il est du devoir des élus d'offrir un environnement privilégié et sécurisé.

Cela passe par une meilleure gestion des espaces garantissant la préservation du cadre de vie et l'identité de la ville.

Le vouloir, c'est aussi :

- .revitaliser le cœur de ville, créer une dynamique locale,
- .pratiquer une politique d'ouverture et de dialogue profitable à tous, plutôt qu'une politique de confrontation et de gestion entre-soi,
- .soutenir les initiatives citoyennes au service du bien commun,
- .renforcer la sécurité physique et routière en mettant en place des dispositifs efficaces et cohérents impliquant les citoyens dans une politique de prévention,
- .faciliter la mobilité : le tram, c'est l'attente de tous, mais l'élu doit répondre aux besoins immédiats en prenant aujourd'hui les décisions alternatives,
- .renforcer l'accompagnement de ceux qui doivent faire face aux difficultés de la vie,
- .favoriser les liens sociaux par la création d'un espace de vie sociale.

Dans l'espoir d'y parvenir, nous souhaitons aux enseignants, aux élèves et aux parents une bonne année scolaire et à tous la santé et le Bien-Être.

Union Pour Parempuyre, contact@unionpourparempuyre.fr
R.MAURY, N.LALANNE, M.PAGADOY, H.LAGARRIGUE

ENSEMBLE PAREMPUYRE

Au printemps, mesdames BOST et De FRANCOIS annoncent la démolition du collège actuel, et, dans l'attente de sa reconstruction, l'implantation et la mise à disposition de préfabriqués rue de Ségur. Récemment, les mêmes annoncent que le collège sera implanté face au château Pichon. Tout ça sans analyse sérieuse des conséquences dues à la proximité des vignes et des traitements par pesticides et des conséquences d'une telle implantation pour les riverains du collège et la sauvegarde des espaces verts... Le conseil municipal n'est toujours pas officiellement informé... Quel avenir pour l'espace libéré par le collège actuel ? Pourquoi ce passage en force ? Le manque de concertation nuit !

Ensemble Parempuyre, bernard.bret33@orange.fr
A. VALLEJO, B. BRET

PAREMPUYRE À L'ÉCOUTE

L'absence de réunion d'information, la méthode de déploiement des compteurs LINKY suscite inquiétude et interrogations.

Le Conseil Municipal a voté une MOTION demandant à ENEDIS (ex-EDF) : respecter la volonté de chacun, n'exercer aucune forme de pression, menace, intimidation, harcèlement. Que cette motion soit respectée.

Parempuyre à l'écoute, parempuyrealecoute@gmail.com
I. DEL POZO

Octobre

Samedi 6

15h - 16h30

Théâtre de verdure (parc du Vieux Logis)

Sieste musicale

Profitez de musique douces pour vous relaxer

Gratuit, sur inscription (05 56 35 34 04)

Samedi 13

9h - 12h

Départ : L'Art Y Show

Journée de nettoyage de la ville

Petits et grands, seul, en famille ou entre amis, venez collecter les déchets sur les sites naturels et urbains de la commune.

Sur inscription (05 56 95 56 28 ou 05 56 95 56 11)



Dimanche 14

9h - 18h

L'Art Y Show

Bourse déco

Venez vendre vos objets déco.

Renseignements : 05 56 95 48 84

Vendredi 19

20h30

L'Art Y Show

Spectacle Rose

Gratuit

Samedi 20

10h - 17h

Espace François Mitterrand

Marché gourmand

Vin, miel, plats cuisinés... retrouvez des producteurs et commerçants de la région.

Samedi 20

Départ à 10h

Espace François Mitterrand

Marche rose

Apportez votre soutien à la lutte contre le cancer.

Prévoyez votre pique-nique.

Novembre

Dimanche 11

11h30

Monument aux Morts

Commémoration du 11 Novembre

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants commémoreront l'armistice du 11 Novembre 1918 au monument aux morts (messe à 10h30).

Vendredi 16 & samedi 17

L'Art Y Show

Bourse aux jouets

Venez gâter vos enfants à petit prix en achetant d'occasion à d'autres particuliers.

Dépôt le 16 de 9h à 19h, vente le 17 de 9h à 18h30.

Mardi 20

14h

Club House

Café rencontre

Thème : le viager

Animé par Audrey Berche

Décembre

Dimanche 2

15h

L'Art Y Show

Noël des enfants de la commune

Spectacle gratuit proposé à tous les enfants de la commune.

Samedi 15 et du 17 au 21

Portes ouvertes de l'EMA

Danse et auditions de musique.

Renseignements auprès de l'ÉMA : 05 56 95 34 04.

Samedi 15 & dimanche 16

L'Art Y Show

Marché de Noël

Venez dénicher des idées cadeaux et découvrir les créations d'artisans locaux.

Janvier

Mardi 15

19h

L'Art Y Show

Vœux aux Corps constitués